

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance d'ajournement du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le jeudi 15 juillet 2021, à 19 h 30, au centre communautaire de Sayabec, 6 rue Keable, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;
Siège #3 : Monsieur Hugues Berger;
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre;
Siège #5 : Madame Marie Element;
Siège #6 : Monsieur Bruno Côté.

Absence motivée :
Siège #2 : Madame Manon Lacroix;

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, et madame Chimène Ngomanda, secrétaire-trésorier adjointe, sont aussi présents à cette séance.

Résolution 2021-07-168

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion d'ajournement
15 juillet 2021
Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du maire;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Administration :
 1. Rapport financier 2020;
4. Loisir et culture :
 1. Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE) :
 - a) Projet parc et jeux d'eau;
 - b) Projet de parcours musical;
 2. Fonds canadien de revitalisation des communautés Québec :
 - a) Projet parc et jeux d'eau;
 - b) Projet halte routière;

5. Affaires nouvelles :
 1. Pelle mécanique;
 2. _____;
 3. _____;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance.

Administration – Informations et suivi du maire :

- 3.1. Madame Manon Albert de la firme Mallette de Mont-Joli fait la présentation des états financiers vérifiés de la municipalité de Sayabec pour l'année 2020. Une fois la présentation terminée, elle quitte la rencontre.
-

Résolution 2021-07-169

Administration – Rapport du vérificateur externe – États financiers 2020 de la Municipalité

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter le rapport financier au 31 décembre 2020 ainsi que le rapport du vérificateur, tel que présenté par madame Manon Albert de la firme comptable Mallette de Mont-Joli.

Résolution 2021-07-170

Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE) – Projet parc et jeux d'eau

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec :

- QUE la municipalité de Sayabec autorise la présentation du projet de parc et jeux d'eau au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;
- QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Sayabec à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

- QUE la municipalité de Sayabec désigne madame Vanessa Fillion, coordonnatrice des loisirs, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Résolution 2021-07-171

**Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE) –
Projet parcours musical**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec :

- QUE la municipalité de Sayabec appuie la présentation du projet de parcours musical au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;
- QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Sayabec à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;
- QUE la municipalité de Sayabec autorise le Comité de la Gare patrimoniale/Maison de la Culture à installer les modules de jeux sur le terrain appartenant à la municipalité.
- QUE la municipalité de Sayabec s'engage à conclure une entente de service avec le Comité de la Gare patrimoniale/Maison de la Culture pour le projet parcours musical afin que ce dernier soit accessible à l'ensemble de la population.

Résolution 2021-07-172

**Fonds canadien de revitalisation des communautés Québec –
Projet parc et jeux d'eau**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Hugues Berger, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec :

- QUE la municipalité de Sayabec autorise la présentation du projet de parc et jeux d'eau au Fonds canadien de revitalisation des communautés Québec;
- QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Sayabec à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

- QUE la municipalité de Sayabec désigne madame Vanessa Fillion, coordonnatrice des loisirs, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Résolution 2021-07-173

**Fonds canadien de
revitalisation des
communautés Québec –
Projet de la halte routière**

IL EST PROPOSÉ par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec :

- QUE la municipalité de Sayabec appuie la présentation du projet de la halte routière au Fonds canadien de revitalisation des communautés Québec;
- QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Sayabec à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;
- QUE la municipalité de Sayabec autorise l'aménagement et l'utilisation du terrain lui appartenant près de la Gare patrimoniale/Maison de la Culture et qu'elle s'engage à en faire l'entretien pour en assurer la pérennité.

Affaires nouvelles

- 5.1. Monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, fait le point sur le dossier de la location d'une pelle mécanique à l'entreprise Équipement Belzile inc. pour les travaux de réfection d'asphalte dans certains secteurs de la municipalité.
-

Période de questions :

Il est tenu une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes dans la salle sont invitées à poser leurs questions. Comme la séance est aussi diffusée en direct via la page Facebook de la municipalité, les questions posées en commentaires de la diffusion sont aussi adressées au conseil municipal.

Résolution 2021-07-174

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 20 h 20.

Marcel Belzile
Maire

Joel Charest
Directeur général et secrétaire-
trésorier

Je, Marcel Belzile, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

JC/ib